

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit de la consommation (4DR2290)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master of Arts en innovation, orientation Innovation et société	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master of Law en innovation	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

HUG Dario, Dr. en droit et avocat, Chargé d'enseignement, Chercheur invité à l'Université KU Leuven (Belgique)

Contenu

La protection du consommateur est une problématique transversale relevant de domaines aussi divers que le droit des contrats (p.ex. conclusion du contrat par le biais de conditions générales d'affaires), le droit international privé (p.ex. droit applicable et for dans le commerce transfrontalier), le droit de la procédure (p.ex. droit d'action des associations de la protection des consommateurs, class actions) ou encore le droit de la concurrence déloyale (p.ex. clauses contractuelles abusives). L'émergence du commerce électronique a encore accentué l'importance de ce nouveau domaine du droit. Aujourd'hui, il convient également d'intégrer dans la réflexion les règles de protection de l'environnement en vue de parvenir à une consommation durable et à une économie circulaire.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 min (question théorique et cas pratique), précédé d'un temps de préparation.

Documentation

La référence bibliographique principale est l'ouvrage de SYLVAIN MARCHAND, Droit de la consommation – Le droit suisse à l'épreuve du droit européen, Genève/Zurich/Bâle, 2012. Le cours est également fondé sur la thèse de l'enseignant: "La formation du contrat de consommation: entre régime général et approche sectorielle - analyse et perspectives en droit suisse. D'autres références bibliographiques plus spécifiques sont indiquées dans les slides des cours et une documentation est transmise par le biais du portail de cours Moodle.

Forme de l'enseignement

Cours ex cathedra et cas pratiques.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Décrire le phénomène de la consommation de masse en droit suisse et en droit de l'UE
- Synthétiser les différents domaines composant le droit de la consommation
- Développer les connaissances théoriques au sujet des moyens de protection de la personne qui consomme (not. droit de révocation et lutte contre les conditions générales abusives) en vue d'une utilisation pratique
- Appliquer les connaissances préalablement acquises dans une optique de résolution pragmatique des litiges de consommation
- Identifier et reconnaître la transversalité du droit de la consommation

Compétences transférables

- Promouvoir l'esprit d'entreprise et développer la curiosité intellectuelle
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Travailler dans un contexte international